



## LA COLLECTE DES DÉCHETS DE SOINS MÉDICAUX, C'EST EN PHARMACIE !

Cette collecte concerne les Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI) des particuliers uniquement. Il s'agit des déchets dits piquants coupants (par exemple : seringues, lancettes) produits par des patients en automédication.

Mis en ligne le 28 mai 2019

### Un matériel spécifique

La collecte de ces déchets s'effectue par l'intermédiaire de boîtes jaunes fournies par l'éco-organisme DASTRI.

Ces boîtes sont disponibles en pharmacie sur présentation d'une ordonnance justifiant d'un traitement en auto-médication.

### Où déposer les déchets de soins piquants ou coupants ?

Les 14 pharmacies du territoire de la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres sont inscrites auprès de l'Eco-organisme DASTRI en tant que point de collecte des piquants coupants.

Retrouvez les autres pharmacies point de collecte sur [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)



≡ RETOUR À LA LISTE





### Mairie de Notre Dame des Landes

13, rue Pierre Civel  
44130 Notre-Dame-des-Landes

☎ 02 40 57 22 14

📧 CONTACTEZ-NOUS

### Horaires :

#### Les lundi, mardi et vendredi

9h-12h30 et 14h-16h

#### Le mercredi, le jeudi, et un samedi sur deux

9h - 12h30

#### Agende postale du mardi au samedi

9h - 12h